

Fiche espèce N° 10

Mouette mélanocéphale

Larus melanocephalus

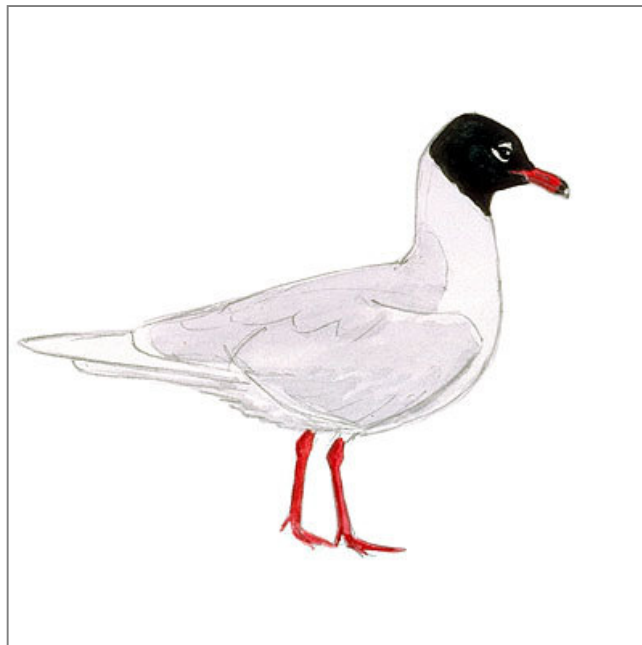
Code Natura 2000 : A 176

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe IConvention de Berne : Annexe IIStatut européen : non défavorableListe rouge nationale : rareListe rouge LR : localisé

Description de l'espèce

Approximativement de la taille d'une Mouette rieuse, la Mouette mélanocéphale s'en distingue par l'absence de noir au bout des ailes en tout plumage adulte. En plumage nuptial, l'adulte a des pattes et un bec épais rouge vif, de dos est gris clair, et la tête est noire. Les juvéniles ont les pattes et le bec noir à la différence des jeunes Mouette rieuse. Le cri de contact en vol est un "yéah" d'abord montant puis descendant, nasillard et un peu plaintif.



Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Ecologie

- Habitat : îlot de sables ou de limon, recouvert de végétation herbacée rase.
- Alimentation : poissons et crustacés en hiver, et auxquels s'ajoutent des lombrics et des insectes en été.
- Reproduction : partage son habitat de nidification avec la Mouette rieuse. Le nid est à même le sol. [mai-juillet]
- Migration : hiverne sur l'ensemble des côtes européennes et particulièrement en Méditerranée.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

| | Bages - Sigean |
|-----------|----------------|
| Migrateur | 30 - 150 / 40 |
| Hivernant | 3 - 27 / 3 |

Distribution et tendance en France et en LR

Une forte expansion démographique et géographique en Europe de l'Ouest et en Europe centrale a eu lieu à la moitié du XXème siècle. Ce phénomène s'est ressenti par une augmentation quasi exponentielle des effectifs de la principale colonie française en Camargue (111 couples en 1990, et 1900 couples en 2000). En LR, l'espèce niche uniquement dans le Gard et l'Hérault avec 1462 couples en 1999.

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ **Etat de conservation**

La Mouette mélanocéphale est principalement observée lors de la migration prénuptiale (mars à mai). Les effectifs de migrateurs subissent de grandes fluctuations interannuelles et il n'est pas possible d'en donner une tendance. Quelques rares observations d'individus en hiver sont aussi notées (l'espèce est principalement pélagique durant cette période).

❖ **Caractéristique de l'habitat**

Elle fréquente les plages et les lagunes du site pour s'alimenter et se reposer en journée. Il semble qu'une majorité des groupes d'oiseaux observés vont au dortoir dans l'avant-port de Port-la-Nouvelle.

[Cartes 11.1 à 11.4]

❖ **Menaces**

- La destruction possible d'individu par confusion avec le Goéland leucophée en cas d'autorisation de régulation par tir de cette espèce;

❖ **Mesures de gestion**

- Interdire tous contrôles des populations de Goéland leucophée par tir ou par empoisonnement;

❖ **Interaction avec d'autres espèces**

Cette interdiction est aussi essentielle pour éviter la destruction d'autres espèces de laridés rares comme le Goéland railleur ou le Goéland d'Audouin.